Eau, bien commun : Quelle place donner au secteur privÃ© et Ã sociÃ©tÃ© civile ?

Dossier de
 la rÃ©daction de H2o
September 2021

Dans un contexte de changement climatique oÃ¹ les sÃ©cheresses et inondations deviennent de plus en plus frÃ©quentes, intenses, et imprÃ©visibles, et oÃ¹ les problÃ¨mes de partage de l'eau et de maÃ®trise des pollutions se multiplient (d'origine domestique, agricole ou industrielle), la gestion de l'eau comme ressource commune fait face Ã des dÃ©fis importants. Il s'agit Ã la fois : d'assurer une utilisation de l'eau adaptÃ©e Ã la disponibilitÃ© de la ressource et un mode de rÃ©partition juste et Ã©quilibrÃ© entre ses usagers ; de mettre en place des structures d'investissements et de rÃ©gulation qui garantissent la pÃ©rennitÃ© de cette ressource et des usages qui en sont faits, notamment l'accÃ¨s Ã l'eau potable. Devant ces difficultÃ©s, il est lÃ©gitime de se demander : Que recouvre la notion d'eau comme "bien commun", Ã la diffÃ©rence d'un "bien public" ? Pour rÃ©pondre Ã ces enjeux, quels modes de gouvernance adopter ? Quel rÃ´le peuvent jouer les structures de bassin versant dans la gestion et la prÃ©servation des ressources en eau ? Quelles contributions attendre du secteur privÃ© et de la sociÃ©tÃ© civile dans une gestion de l'eau partagÃ©e et rÃ©siliente ?

Le Cercle FranÃ§ais de l'Eau accueillera l'Association nationale des Ã©lus de bassin (ANEB), FranÃ§ois Demangeot, vice-prÃ©sident du Syndicat mixte des milieux aquatiques et des riviÃ¨res (SMMAR, EPTB Aude), Maximilien Pellegrini, prÃ©sident de la FÃ©dÃ©ration professionnelle des entreprises de l'eau (FP2E), Thierry Burlot, prÃ©sident du ComitÃ© de bass Loire-Bretagne, prÃ©sident de l'Office franÃ§ais de la biodiversitÃ© (OFB) et prÃ©sident du Cercle FranÃ§ais de l'Eau. Les Ã©changes seront animÃ©s par Bernard BarraquÃ©, directeur de recherches Ã©mÃ©rite au CNRS.

Inscriptions